

Toute l'équipe du CNAFAL  
vous souhaite

**bonne année  
2018**

N° 122 • OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE 2017

**SOMMAIRE & ÉDITO**

• Une éducation affective, relationnelle et sexuelle à l'école p. 2

**DOSSIER**

• Retour sur l'AG des 16 et 17 septembre p. 3

• « L'école doit répondre à l'exigence de laïcité » p. 4

• « Nous serons attentifs » p. 5

• Quelle représentation politique des familles ? p. 6-9

• Hommage à Lucien Bonnet p. 10-11

• André Fortané, « une vie au service des autres » p. 12-13

• Remerciements pour une AG réussie p. 14-15



**Familles Laïques**

Revue trimestrielle éditée par le CNAFAL (Conseil national des associations familiales laïques) • 108, avenue Ledru-Rollin • 75011 Paris  
Tél. : 01 47 00 02 40 • Fax : 01 47 00 01 86 • E-mail : cnafal@cnafal.net

**Directeur de la publication et président du CNAFAL :** Jean-Marie Bonnemayre • **Chef d'édition :** Jérôme Comin • **Secrétaire de rédaction :** Jeannine Jouanin • **Gérant :** Jean-François Chalot • **Réalisation :** ©BAT - Tél. : 01 46 94 69 96 • **Impression :** Imprimerie Gueutier (35) • Dép. légal Presse Commission. Commission paritaire n° 0910G87077. ISSN 0755-4265.

**Bulletin d'abonnement**

À retourner au CNAFAL  
108, avenue Ledru-Rollin 75011 Paris  
ou à déposer au CDAFAL de mon département.

Nom - prénom : .....

Adresse : .....

Je désire recevoir 4 exemplaires de *Familles Laïques* pour le prix de 5,40 € à partir du n° : .....

Je règle par chèque (postal ou bancaire) ci-joint, à l'ordre du CNAFAL.

ÉDITO

# Une éducation affective, relationnelle et sexuelle à l'école



**JEAN-MARIE BONNEMAYRE**  
Président

Depuis des années, le CNAFAL réclame la mise en place, dès le primaire et au collège, d'une véritable éducation en continu, aux problématiques rencontrées dans notre société, dite de liberté ! Les débats récurrents sur le machisme endémique, l'égalité hommes/femmes, les agressions sexuelles, mais aussi plus récemment le débat sur l'âge fixant pour les mineurs, "l'autorisation" d'un premier rapport sexuel, la question du harcèlement et du respect de l'autre, la question du consentement, mais aussi la question de la garde alternée pour les enfants vivant avec la séparation des parents, montrent qu'il faut une véritable remise à plat de ce questionnement et dans une approche laïque, respectant les personnes et respectant l'égalité.

**Cela implique, bien évidemment, une formation commune** aux éducateurs, aux enseignants, mais aussi aux parents d'élèves, pour qu'il n'y ait pas de dissonances entre ces différents échelons éducatifs, non pour fabriquer un nouveau dogme, mais surtout pour favoriser des approches convergentes favorables à une mise en confiance de tous et de toutes dans cette approche, n'excluant pas un positionnement éthique. Faute d'une approche par l'ensemble de la communauté éducative de ces problèmes, on laisse la porte ouverte à l'influence des nouveaux médias, à la circulation des préjugés, des fausses idées sur la contraception, sur l'affectivité, sur le rôle des hommes et des femmes, sur les questions identitaires que de nombreux adolescents, ou même pré-ados, se posent. L'éducation ne peut se segmenter. C'est un tout et elle doit se faire dans la durée, progressivement dès le plus jeune âge, dans un continuum progressif. ■

ÉVÉNEMENT

# Retour sur l'AG des 16 et 17 septembre

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CONSEIL NATIONAL DES ASSOCIATIONS FAMILIALES LAÏQUES A ÉTÉ L'OCCASION DE FAIRE LE POINT SUR PLUSIEURS DOSSIERS EN COURS.

Le rapport d'activité : les interventions portaient principalement sur le secteur Consommation et l'implication des CDAFAL dans la mise en place de permanences d'accès aux droits dans les territoires et le travail effectué en réseau. Le secteur Conso, c'est aussi un réseau de bénévoles engagés dans des représentations auprès des pouvoirs publics et des entreprises et notre implication dans les structures mises en place. Autre secteur important, facteur de développement pour faire valoir les positions du CNAFAL, c'est le secteur Santé. De nombreux échanges montrent que le choix de notre candidature, en tant qu'association de consommateurs, a été intéressant et a permis l'obtention de nombreux postes de représentants des usagers. L'agrément santé, obtenu par le CNAFAL en janvier 2016, est à faire valoir. Par le biais de l'ANCV et les possibilités offertes dans ce cadre (départ en vacances, seniors en vacances, bourses solidarité...), le CNAFAL avance ses valeurs et tisse du lien social.

L'accompagnement des familles permet de lutter au quotidien contre la précarité et de promouvoir le vivre ensemble. Les vacances, c'est aussi le droit à la culture par l'épanouissement personnel. À l'issue de ces interventions, le secrétaire général a conclu que le développement était plus que jamais nécessaire et que le travail engagé dans ce sens devrait se poursuivre. Le rapport d'activité a été adopté à l'unanimité, moins deux abstentions (12-82).

**Le rapport financier. À la suite du rapport d'activité, la trésorière** a présenté, au nom du CA, le rapport financier. Après plusieurs exercices déficitaires, l'exercice 2016 retrouve l'équilibre, grâce à un contentieux conduit par le secteur Conso avec l'aval du CA. Nos produits ont légèrement progressé, grâce à l'ANCV et ce malgré la baisse de la dotation de la DGCCRF de 2,10 %. Cette diminution porte la baisse à 25 % en 5 ans, après l'exercice de 2017 (-8,35 %). En 2016, un effort tout particulier en nombre d'adhésions et en nombre d'abonnements a été fait par les CDAFAL. Cependant, cet effort est irrégulièrement réparti. Le développement de nos structures locales et départementales est impératif. C'est l'affaire de tous. C'est aussi un facteur d'ac-



Le président du CNAFAL, Jean-Marie Bonnemayre, lors de son intervention.

**CHANGEMENTS**

→ Cette assemblée générale a été l'occasion de procéder à un renouvellement partiel du CA. Ont été renouvelés : Claude Brobecker, Jean-François Chalot, Nicole Damon, Monique Dupuy, Nouraddine Ettajani. De nouveaux administrateurs ont été élus : Patrick Belghit, Hugo Cadet, Julien Léonard, Jean-Hughes Roux.

croissement de notre représentativité. L'agrément santé permet à nos représentants de siéger dans différentes instances de défense des usagers. C'est aussi une voie de développement. Concernant les charges, des efforts d'économies se poursuivent sur les postes voyages et déplacements. La question qui se pose maintenant est celle de la recherche de nouvelles ressources. Les financements institutionnels se raréfient. Il est donc indispensable de travailler sur le développement, pour avoir de nouvelles adhésions, de nouveaux abonnements. La piste des contentieux, conduite par le secteur Consommation, en accord avec le CA, est une piste aléatoire sur laquelle il est difficile de s'appuyer. La réforme des corps intermédiaires, annoncée par le président de la République, pourrait éventuellement concerner l'UNAF et les associations familiales. Après débat avec la salle, le rapport financier est adopté à l'unanimité, moins une abstention (CDAFAL 13). Autre temps fort de cette assemblée générale, le débat sur les orientations du CNAFAL. ■